

Municipalité de

ST FERDINAND



ISSN 1499-9382

INFORMATIONS
MUNICIPALES

Vol. 8 - No. 6
janvier 2009

Prochainement



185 000
personnes écoutent
cette émission
diffusée par
Radio-Canada

à St-Ferdinand

Qui sera la
personnalité vedette ?

Le comité
organisateur tient
à remercier les
commanditaires
actuels et d'autres
commandites sont
les bienvenues.



**Message
du
maire
Donald Langlois**



Au nom de tous les membres du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année à tous, santé et prospérité.

La fin de l'année 2008 fût un peu difficile pour tout le monde avec les caprices de dame nature qui nous a envoyé du temps doux, du gel et de la pluie. Ces changements de température ont fait que les trottoirs et les routes sont sur un fond glacé, donc il faut être prudent lors de nos déplacements. Il ne faudrait pas oublier aussi que la municipalité de St-Ferdinand a 100 kilomètres de chemin à entretenir et qu'il est pratiquement impossible d'ouvrir les chemins ou d'épandre de l'abrasif lors d'une tempête de neige ou autre intempérie en quelques minutes sur tout le territoire en même temps, donc il faut être patient.

**Chevaliers de Colomb - Conseil 9149
Brunch St-Valentin
Dimanche, le 15 février 2009
de 9h00 à 13h00
à la Salle Communautaire
Bienvenue à tous**

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Paulo Asselin
Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix
Conception et mise en page : Gérard Lessard
Impression : Imprimerie Fillion enr.
Tirage : 1000 copies
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2009
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2009

Merci de votre compréhension.

Les Chevaliers Colomb et le Club Nouveau Départ ont tenu leur clinique de sang le 7 janvier dernier au sous-sol de l'église St-Ferdinand. Je tiens à féliciter les organisateurs pour cette activité car un don de sang est un don de vie.

Suite à l'élection provinciale, les pourparlers ont repris avec les instances gouvernementales pour une compensation que l'on mérite suite l'annonce de la démolition d'une partie du bâtiment St-Julien.

Dans le dossier des éoliennes de l'érable, je crois que la population est favorable à ce projet, mais elle se questionne sur les futurs sites d'emplacement de ces éoliennes. Comme maire de la municipalité de St-Ferdinand, je crois que nous devons penser à la rentabilité que ces montagnes vont rapporter aux propriétaires de ces terrains et à la municipalité, tout en respectant les gens qui restent aux alentours de ces belles montagnes. Par contre, il faut travailler ensemble dans ce dossier pour conserver le plus d'éoliennes possibles sur notre territoire.

Depuis le mois de décembre, nous savons que la municipalité de St-Ferdinand a été retenue pour l'émission de télévision « La petite séduction ». Je tiens à remercier tous les commerçants qui ont déjà fait parvenir leurs dons au comité organisateur qui préparent les activités afin de séduire notre personnage vedette qui sera connu au mois de février. Le comité organisateur va vous tenir au courant du déroulement du tournage qui devrait se tenir à la fin d'avril. Par le fait même, je tiens à remercier le comité organisateur pour son implication.

VIACTIVE

Programme d'activités physiques conçu par
Kino-Québec pour les personnes
de 50 ans et plus

**Tous les lundis de 13h30 à 15h00
à la salle communautaire**

La pêche blanche, pour du poisson frais !

Ça y est, le lac est gelé et l'hiver est bien installé. Pour nous les Québécois, pêcher est plus qu'un simple sport, c'est un moyen privilégié de retourner aux sources et ce, même en plein hiver.

Coutume héritée des Amérindiens, la pêche sur la glace se pratique depuis très longtemps sur le Lac William. Au menu figurent principalement le doré, la truite, la perchaude et le brochet. Beaucoup de pêcheurs utilisent des petites cabanes chauffées pour pouvoir rester au chaud tout en sirotant un café ou une bière pendant qu'ils surveillent leurs lignes.

La pêche blanche est une activité très populaire mais elle peut cependant être aussi cause de pollution puisque certaines personnes laissent des déchets derrière eux. Aussi, dans les abris des pêcheurs, on utilise parfois des combustibles et d'autres matières toxiques qui peuvent se retrouver dans l'eau et polluer notre lac éventuellement.

Afin de préserver la qualité de notre environnement et de pouvoir en profiter encore longtemps, adoptons un comportement responsable et évitons la pollution. Les

DÉNEIGEMENT

Les opérations de déneigement se divisent en trois parties : le grattage, le sablage et le ramassage de la neige.

Aidez-nous à vous aider en :

- ne déposant pas la neige de votre cour dans la rue ou sur le trottoir (c'est interdit en vertu du règlement no 2003-31; passible d'amende).
- ne stationnant pas vos véhicules sur un chemin public (c'est interdit en vertu du règlement no 2008-80; passible d'amende).
- déposant vos vidanges dans votre entrée et non sur les trottoirs.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, nous vous demandons de ne pas souffler ou d'amonceler de la neige sur les bornes-fontaines. Avertissez votre entrepreneur en déneigement de respecter cette consigne.

Nous comptons sur votre bonne collaboration. Merci!

poissons, ainsi que les autres animaux aquatiques et oiseaux sont affectés de façon néfaste par les déchets et la pollution de l'eau. Alors si vous pêchez cet hiver, pensez-y !

De plus, rappelez-vous que de circuler sur le lac gelé peut comporter certains risques si vous n'êtes pas certain de la solidité et de l'épaisseur de la couche de glace. Certains endroits sont particulièrement dangereux et connus seulement des habitués. Évitez donc de circuler seul et lorsqu'il fait nuit et soyez toujours vigilant lors de vos déplacements sur les cours d'eau l'hiver.

Municipalité de

Province de Québec
MRC de l'Érable

ST FERDINAND 

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le budget 2009 a été adopté le 17 décembre 2008 et il se résume comme suit :

RECETTES

Taxes	2 089 255 \$
Compensations – Québec	117 265 \$
Autres services rendus	40 000 \$
Autres recettes de sources locales	49 500 \$
Services rendus aux organismes municipaux	5 700 \$
Transferts	457 905 \$
Appropriation du surplus	107 145 \$
	2 866 770 \$

DÉPENSES

Administration générale	351 055 \$
Sécurité publique	354 735 \$
Transport	961 200 \$
Hygiène du milieu	446 590 \$
Santé et bien-être	8 900 \$
Urbanisme	123 840 \$
Loisirs et culture	199 810 \$
Frais de financement	182 710 \$
Affectations	237 930 \$
	2 866 770 \$

Donné à Saint-Ferdinand, ce 22 décembre 2008

Sylvie Tardif
Secrétaire-trésorière

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Octroi d'une aide financière de 7 420 \$ à La Traversée 12-18 ans inc. pour le fonctionnement de la Maison des Jeunes.

Octroi d'une aide financière de 3 800 \$ aux Fêtes du Lac William pour le fonctionnement général du festival 2009.

Octroi d'une aide financière de 250 \$ aux organisateurs de « Sur le Chemin des Artisans » pour la promotion de l'événement qui se tiendra à l'automne 2009.

Octroi d'une aide financière de 2 000 \$ au Centre de ski de fond « La Clé des Bois » pour le fonctionnement du centre de ski de fond.

Adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2009 au coût de 2 074.22 \$.

Adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement pour l'année 2009 au coût de 256.39 \$.

Adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec et renouvellement de l'assurance-cautionnement pour l'année 2009 au coût de 937.52 \$.

Adhésion au Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour pour l'année 2009-2010 au coût de 50 \$ et désignation de Paulo Asselin comme représentant du conseil au sein de cet organisme.

Adhésion à Transport adapté de la région de l'Amiante pour l'année 2009 au coût de 5 300 \$.

Contribution au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. (Réseau Biblio) pour l'année 2009 au coût de 11 767.76 \$.

Avis de motion : règlement de taxation pour les travaux relatifs au cours d'eau Pinette.

Avis de motion : règlement abrogeant le règlement fixant le jour des séances du conseil.

Mandat au notaire Jocelyne Doyle pour préparer la désignation exacte du I14-Partie du Canton de Halifax.

Majoration des salaires, le 1^{er} janvier des trois prochaines années selon l'indice des prix à la consommation annuel établi par Statistique Canada pour la région de Québec.

Demande de soumission sur invitation pour l'achat d'un tracteur Kubota.

Délégation à Donald Langlois, Paulo Asselin, Bernard Barlow, Gérard Garneau (substitut), Jean Gardner et Michèle Lacroix pour assister au Forum sur le développement durable du lac William qui aura lieu le 11 février.

Appui au projet de Laboratoire rural présenté par Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francs inc.

Appui à la municipalité de Lyster pour ramener la distribution du journal La Nouvelle dans toutes les municipalités de la MRC de l'Érable.

Inscription de Sylvie Tardif à la journée de formation « Rédaction de procès-verbaux, résolutions et règlements » organisée par l'ADMQ le 12 février à Saint-Ferdinand au coût de 180.60 \$.

Émission des permis suivants : 1 lotissement et 1 rénovation

Approbation des comptes à payer du mois de décembre pour un montant de 243 222.40 \$.

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre au 1er avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

FADOQ Club de St-Ferdinand

Soirée de danse

samedi, le 31 janvier 2009 à 20h30

Cours de danse avec Léona Germain à 19h15

à 19h30 à la Salle Communautaire

Orchestre et prix de présence.

Bienvenue à tous



Prochaine réunion
du conseil municipal
de St-Ferdinand

lundi, le 2 février 2009
à 19h30 à la salle du conseil

Les matières résiduelles

C'est l'hiver, certains gestes quotidiens ou hebdomadaires deviennent plus difficiles à faire. Autant pour le déneigement des chemins que la cueillette des matières résiduelles.

Nous demandons votre collaboration à ce sujet. Voici certains articles du règlement no 2004-46 concernant les déchets solides, les déchets solides volumineux et la récupération.

OBLIGATIONS DE L'OCCUPANT

Article 4 : RÉCEPTACLE

Le bac roulant pour la récupération est obligatoire pour l'ensemble du territoire de la municipalité de St-Ferdinand et est fourni par la municipalité à chaque unité pour tous ceux ne possédant pas un bac en date de l'adoption du présent règlement. Tous les bacs fournis par la municipalité seront numérotés et enregistrés au nom de la municipalité de St-Ferdinand à l'adresse de l'immeuble.

Le bac roulant pour les déchets solides est obligatoire pour l'ensemble du territoire de la municipalité de St-Ferdinand et est fourni par la municipalité à chaque unité pour tous ceux ne possédant pas un bac en date de l'adoption du présent règlement. Tous les bacs fournis par la municipalité seront numérotés et enregistrés au

ENVIRONNEMENT RAPPORT ANNUEL 2008

**170 permis émis
pour une valeur déclarée de 2 611 000 \$:**

- 11 résidences neuves
- 3 bâtiments agricoles neufs
- 28 bâtiments accessoires
- 5 agrandissements
- 78 rénovations
- 5 démolitions
- 6 lotissements
- 9 puits artésiens
- 15 systèmes d'épuration
- 10 certificats d'autorisation

nom de la municipalité de St-Ferdinand à l'adresse de l'immeuble.

Une unité, un regroupement d'unités tel une unité multi-familiale, un centre commercial ou autre, peut également utiliser un conteneur pouvant être vidé mécaniquement dans les bennes tasseuses, après entente avec l'entrepreneur, selon le cas. Toutefois, un tel conteneur doit être muni d'un couvercle et doit être déposé à l'arrière du bâtiment. S'il n'y a aucun espace ou accès pour installer un conteneur à l'arrière du bâtiment, il peut être installé sur le côté. En aucun cas un conteneur ne peut être installé dans la marge de recul avant, telle que définie par la réglementation d'urbanisme.

Sauf le jour de la cueillette, les bacs roulants ne doivent pas être visibles de la voie publique.

Article 7 : DÉPÔT

Le jour fixé pour la cueillette, les réceptacles contenant les déchets solides ou les matières récupérables doivent être placés par l'occupant de chaque unité en bordure de la voie publique, mais en aucun cas sur la partie carrossable. L'occupant doit retourner le réceptacle à l'endroit habituel de son dépôt au plus tard vingt-quatre (24) heures après la cueillette des déchets solides ou des matières récupérables.

*Merci de votre collaboration
La Municipalité de Saint-Ferdinand*

Randonnée aux flambeaux

Samedi, le 7 février 2009

Départs à partir de 19h30
au Centre de Ski de Fond

« La Clé des Bois »

320, rang 6, St-Ferdinand
4\$ pour les adultes

Jeunes de 15 ans et moins : Gratuit

Bienvenue à tous!

En cas de mauvais temps, reporté au 14 février 2009

Info : 418-428-3355



Être actives tout en s'amusant

Les Dames de l'Amitié vous invitent à tous les mercredis après-midi de 13h30 à 16h00 pour faire divers travaux peut importe votre âge.

Les travaux sont : le tricot, le crochet, fabrication d'articles ménagers, etc... et enfin du plaisir.

Pour info : Lauriette Nolette
au 418-428-9388

La santé du Lac William vous préoccupe ?

Le 11 février prochain, un Forum sur le développement durable se tiendra au Manoir du Lac. Ce forum est organisé par l'Association des Riverains en collaboration avec GROBEC. Cet événement a pour but de nous concerter sur des sujets ayant un impact sur la qualité de l'eau du lac et la prolifération des cyanobactéries. Les principaux sujets abordés seront la bande riveraine et les réglementations. Des conférenciers sont invités et un repas gratuit sera servi sur l'heure du midi. Pour de plus amples informations ou si vous êtes intéressé à participer en tant que citoyen de la municipalité, communiquez dès que possible avec la chargée de projet de l'ARLW, Miriam Lindsay, au 418-428-4488. Il est obligatoire de s'inscrire par téléphone pour participer.



Une tempête de neige n'empêche pas les gens de participer à la clinique du 7 janvier dernier pour un total de 87 donateurs. Merci et bravo pour votre geste de générosité...

On aperçoit ici le donneur Claude Langlois en compagnie de Lise Fréchette et Lise Carrier du Club Nouveau Départ et Roger Paquet, grand chevalier du conseil 9149 des Chevaliers de Colomb et Alphéodor Tardif, membre du conseil 9149 et responsable de la clinique.

Club des Motoneigistes du Lac William inc.

Un grand merci à toutes les personnes pour leur encouragement lors de la vente de cartes de membres honoraires.

Les gagnants sont :

Alain Laflamme de St-Ferdinand pour la motoneige, André Gagnon de St-Ferdinand 200 \$, Jean-François Boutin de Princeville 200 \$ et Sylvain Carrier de Plessisville 100 \$.

Félicitations aux gagnants et un grand merci de la direction

BINGO

par les Dames de l'Amitié
à l'occasion de la St-Valentin
Mercredi, le 11 Février à 13h30

Salle communautaire de St-Ferdinand

Nombreux prix

Votre présence est attendue
Info: Lauriette Nolette - 428-9388

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
Janvier 2009			
	samedi le 31	Soirée de danse FADOQ Club de St-Ferdinand Cours à 19h15 avec Leona Germain	Salle Communautaire 20h30
Février 2009			
	jeudi le 12 février	Réunion mensuelle Cercle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	dimanche le 15	Déjeuner de la St-Valentin - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire
	lundi le 16	La P'tite Trouvaille du Mois :	Cercle des Fermières
	de 9 h. à 12 h.	Et si on cuisinait un peu !	pour info 428-3556
	Démonstration et dégustation	d'un pain de viande, d'œufs frésistible et de carreaux aux dattes meringués ! Inviter vos amies !	à la Salle Communautaire
	mardi le 17	Fines Herbes au Jardin Conférencier : M. Pierre Dulac	Société d'Horticulture Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 24	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère 19h30
	samedi le 28	Soirée de danse St-Valentin FADOQ St-Ferdinand	Salle Communautaire 20h30
Mars 2009			
	jeudi le 12 mars	Réunion mensuelle Cercle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	dimanche le 15	Déjeuner - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire
	mardi le 17	Plantes Indigènes Conférencier : M. Robert Robert	Société d'Horticulture Salle Communautaire à 19h00
	samedi le 28	Soirée de danse FADOQ Club de St-Ferdinand Cours à 19h15 avec Leona Germain	Salle Communautaire 20h30
	mardi le 31	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère 19h30
Avril 2009			
	jeudi le 2	Réunion mensuelle Cercle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	mercredi le 15	Entrée des exhibits - Cercle des Fermières	Salle Communautaire
	jeudi le 16	Jugements des exhibits - Cercle des Fermières	Salle Communautaire
	vendredi le 17	Exposition locale - Cercle des Fermières	Salle Communautaire 13h00 à 20h00
	mardi le 21	Petits Fruits Conférencier : Mme Véronique Boutin	Société d'Horticulture Salle Communautaire à 19h00
	vendredi le 24	Souper Spaghetti Cercle des Fermières	Salle Communautaire
	samedi le 25	Soirée de danse FADOQ Club de St-Ferdinand Cours à 19h15 avec Leona Germain	Salle Communautaire 20h30
	mardi le 28	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère 19h30
	mercredi le 29	Assemblée générale FADOQ Club St-Ferdinand	Salle Communautaire 19h30
Mai 2009			
	dimanche le 10	Déjeuner de la Famille - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire
	jeudi le 14 mai	Réunion mensuelle Cercle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 19	Confection d'une serre domestique Conférencier : M. Christian Pinard	Société d'Horticulture Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 26	Assemblée régulière et Élections des C de C	Salle Communautaire 19h30
	mardi le 26	Assemblée générale et échanges de boutures	Société d'Horticulture Salle Communautaire à 19h00
	samedi le 30	Soirée de danse - Fête des Mères FADOQ Cours à 19h15 avec Leona Germain	Salle Communautaire 20h30
Juin 2009			
	jeudi le 11	Assemblée générale Cercle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	samedi le 12	Souper et soirée de danse Fêtes des Pères FADOQ	Salle Communautaire 18h00
	mardi le 30	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère 19h30
Juillet 2009			
	mardi le 28	Inter-clubs FADOQ St-Ferdinand	Salle Communautaire

Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 428-3413

Loisirs... Loisirs...Loisirs

Défi soccer des chevaliers de Colomb

Encore cette année, les Chevaliers de Colomb et les Loisirs de St-Ferdinand vous invitent au défi soccer, des prix de participation, des prix aux gagnants, une collation et aussi beaucoup de plaisir.

Inscription par téléphone : 428-3413

Coût de l'activité : Gratuit

Date : À déterminer

Lieu : École Notre-Dame

Navette de transport au Mont Adstock pour l'hiver 2008-2009

Le samedi seulement ainsi que les vendredis de journée pédagogique

Départ du stationnement du terrain de l'école Notre-Dame à 7h50

L'arrivée au Mont Adstock est prévue pour 9h10

Le départ du Mont Adstock sera à 16h00

Coût du transport pour aller et retour : \$8.00

Retour seulement : \$6.00

Rappel aux organisateurs d'activités

N'oubliez pas de faire connaître vos dates d'activités le plus tôt possible au Service de Loisirs (428-3413), pour que nous puissions les publier dans le journal municipal.

Heure de glace à louer

au Centre de Loisirs Gaston Roy

Coût \$40.00 de l'heure pour les résidents

et \$50.00 de l'heure pour les gens de l'extérieur

Il reste quelques heures de disponible .

Journée familiale de Vianney 2009 le 28 Février

Info. 428-2824

Soccer Intérieur

Soccer intérieur pour les jeunes de 10 à 16 ans

Garçons ou filles

Le mardi au gymnase de l'école Notre-Dame

Pour information : Mathieu Hébert 428-3413

Voici l'horaire pour la saison hivernale du Centre Gaston Roy

Lundi

18h30 Pratiques pour les jeunes de 6 ans et plus
(coût \$2.00 par participant) (30\$ pour la session)

19h30 Joute pour les jeunes de 12 ans et plus
(coût \$2.00 par participant) (30\$ pour la session)

Mercredi

20h00 à 21h00

Hockey libre pour tous

(coût \$2.00 par participant)

Jeudi

13h30 à 14h30

Patinage Libre (coût \$1.00 par participant)

18h15 à 19h20

Disco patin pour tous

(coût \$1.00 par participant)

Vendredi

18h00 Joute pour les jeunes de 6 ans et plus
(coût \$2.00 par participant) (30\$ pour la session)

19h00 Joute pour les jeunes de 12 ans et plus
(coût \$2.00 par participant) (30\$ pour la session)

Samedi

10h30 à 11h30

Cours de patinage (coût \$2.00 par participant, 30\$ pour la session)

Dimanche

14h30 à 15h30 Patinage Libre Gratuit

15h45 à 17h00 Hockey Libre Gratuit

Station de Glisse

Mont Apic - St-Pierre Baptiste **Activités pour tous à toutes les fins de semaine et de plus ...**

21 février : Compétition optimiste

28 février : Mars Attack Zone Libre

7 mars : Cabane à sucre